

**FORMATION POUR LES ANIMATEURS LITURGIQUES
DIOCESE DE GRENOBLE
RENAGE – le 6 OCTOBRE 2007**

*« Pour un meilleur ajustement des chants avec l'action liturgique, quels points de repère ?
– choix des chants, mise en œuvre. »*

*« Seul le rite permet, dès maintenant et pour qui y consent, de transfigurer le temps vécu. »
Par son inscription dans la durée, ses privations volontaires (ainsi des Alléluia pendant le Carême), la liturgie, lieu de la rencontre anticipée de Celui qui vient, peut être un antidote à la revendication moderne du tout, tout de suite, de l'immédiate jouissance. Elle transfigure le temps en assumant la pluralité des rythmes humains et cosmiques, par les nombreuses durées liturgiques, notamment l'année, et surtout le dimanche, premier et huitième jour de la semaine, à la fois jour originel, unique définitif, et premier jour des temps nouveaux. Ainsi peuvent être réhabilitées la patience spirituelle et la fidélité (car il faut de nombreuses années pour saisir toutes les harmoniques du temps liturgique).*

*« La liturgie, source et sommet de la vie chrétienne »
Jérôme Levie*

Chers amis,

INTRODUCTION

Le sujet de la musique en liturgie est à notre époque hyper sensible, car chacun y met toute sa sensibilité, que ce soit les compositeurs, les interprètes ou les animateurs liturgiques. Voilà pourquoi, je ne parlerai en aucun cas d'esthétique ou de tendance. Afin que ce moment puisse être formateur, je vous propose simplement de retourner aux sources et aux textes fondateurs.

A - UN PEU D'HISTOIRE, QUELQUES EVIDENCES ET PGMR...

La Préface IV dit : *« Tu n'as pas besoin de notre louange, et pourtant c'est toi qui nous inspires de te rendre grâce... nos chants n'ajoutent rien à ce que tu es mais ils nous rapprochent de toi ».*

Pour ce faire, l'Eglise a seulement commencé son grand chantier musical, et il faudra du temps pour le mener à bien ; aujourd'hui considérons notre réunion comme une pierre de la grande cathédrale Vatican II dont nous ne verrons pas l'aboutissement. Mais nous pouvons nous dire que nous réfléchissons à la constitution de l'héritage pour nos successeurs, tout en profitant, pour nous-mêmes, des réflexions que l'Eglise nous fait mener.

A1. UN PEU D'HISTOIRE.

Historiquement, celle-ci a toujours tenu la première place tant au plan de la création que de la mise en œuvre de nouvelles musiques : Le chant juif d'abord, puis byzantin, puis grégorien du début de l'Eglise au Moyen Age, puis le plain chant. Le Concile de Trente avait chargé Palestrina de réformer la musique d'Eglise, puis vinrent les messes concertantes (Requiem de Mozart ...), les pièces vocales, chorales, solistes etc. sans évidemment oublier le corpus d'orgue qui à lui seul couvre 7 siècles de répertoire, c'est-à-dire plus que toute la musique de piano et sans doute de clavecin !

D'autre part l'Eglise a été et reste, le seul endroit où un grand nombre de nos contemporains entendent de la musique vivante et peuvent la pratiquer. Les gens qui ne font pas partie des chorales ou qui ne chantent jamais y compris dans leur salle de bain, le font une fois par semaine, à l'église. Aujourd'hui,

on constate un regain d'intérêt pour les chœurs, les écoles maïtrisiennes d'enfants s'ouvrent (Nantes cette année), l'Eglise elle-même reprend l'initiative et propose au plus haut niveau une réflexion approfondie. Nous commençons à voir des résultats magnifiques, tant au plan de la composition que des réalités sur le terrain, sans que la sacro-sainte participation de l'assemblée en soit affectée.

Toutefois, on peut dire que les assemblées chantent, et qu'elles le font avec naturel et bonne volonté en général. Il est donc temps d'amener plus loin en maturité ce premier fruit.

A2. QUELQUES EVIDENCES.

Le sujet proposé pour notre journée *chant liturgique* par l'Eglise de Jésus-Christ qui est à Grenoble : « **Pour un meilleur ajustement des chants avec l'action liturgique, quels points de repère ? choix des chants, mise en œuvre** » laisse à penser que ça et là, l'ajustement pourrait être meilleur.

A2.1. Premièrement, ajuster le chant avec l'action liturgique, c'est répondre au texte de Vatican II sur la musique en liturgie qui dit au n°112 de la Constitution sur la liturgie : « ... *La musique sacrée sera d'autant plus sainte qu'elle sera en connexion plus étroite avec l'action liturgique.* »

A2.2. Deuxièmement, rappeler que lorsqu'on chante, on ne chante pas en liturgie, mais la liturgie. **Exemple : l'Agneau de Dieu** : c'est le chant de la fraction du pain, qui fait de nous les pèlerins d'Emmaüs reconnaissant le Christ livré pour nous et ressuscité. Notre chant le dit : au moment où « *in persona Christi* », le célébrant rompt le pain, nous reconnaissons toute l'action de la prière eucharistique qui vient de s'opérer et a fait de ce petit bout de pain le Corps du Christ. Ce qui veut dire que nous sommes là dans un moment capital de l'action liturgique, et au cœur de notre problématique qui est d'ajuster le chant à une action. En fait nous voyons bien qu'à cet instant, nous ne chantons pas *en* liturgie, mais bien que nous chantons *la* liturgie. Il y a donc ici une vérité qui est le modèle prescrit ; mais d'aucuns souhaiteraient plus de liberté, or le modèle dominant a été établi par habitude de chanter 3 fois l'Agneau de Dieu, ce qui donne l'impression parfois d'un Kyrie bis, et agace ceux qui pensent que le péché c'est pour les autres ! Mais en regardant bien les textes dans la PGMR (Présentation Générale du Missel Romain), on lit : « ... *cette invocation est répétée autant de fois qu'il est nécessaire pour accompagner la fraction du pain. La dernière fois elle est conclue par les mots : donne-nous la paix.* » Avez-vous souvent vu un endroit où l'on a suivi cette prescription ? Autrefois, dans les premiers temps de l'Eglise, avant qu'on ait des hosties individuelles, les diacres se mettaient au 4 coins de l'autel, aidaient à la fraction ; à la fin, l'un d'eux faisait un signe aux chantres pour indiquer que c'était fini, alors on chantait « *dona nobis pacem* ». Bien sûr ceci est un détail, et ne met pas en jeu les fondements de la foi. J'ai volontairement pris cet exemple. M'abstenant de parler de l'éternelle superposition du geste de paix à celui de la fraction, avec souvent même un chant à la paix qui doit avoir obligatoirement le visage de ma voisine, ...le dit visage prenant alors plus de place que le Corps du Christ !...¹

A2.3 Troisièmement, le thème de ce jour qui est de chercher des solutions afin que le chant soit encore plus ajusté à l'action liturgique, m'amène à vous proposer de réfléchir non pas sur le modèle dominant qui est qu'on choisit un chant « *parce qu'il plaît, parce qu'on le sait, parce qu'on a toujours fait comme ça, parce que au mariage de ma copine, on l'a chanté, parce qu'il est beau, parce qu'il me fait pleurer, parce qu'il vient de telle communauté, etc. -ou encore : moi je suis très Gouzès, et c'est ce que veulent les jeunes* » etc.

¹ On a reparlé de l'Agneau de Dieu au cours des questions : Le chant de la fraction du pain qui doit accompagner celle-ci, n'est pas facultatif. Il est précédé, dans notre liturgie, par le geste de paix, geste facultatif, et que le rite ambrosien situe, par exemple, avant l'offertoire. Cf aussi le §B7.12

Non, je vous propose de réfléchir à la liberté que donne le modèle prescrit. Le modèle prescrit permet, contrairement à ce qu'on pourrait penser, une multitude de possibilités et aussi une grande liberté dans les choix et la mise en œuvre des chants.

A3 P.G.M.R. = PRESENTATION GENERALE DU MISSEL ROMAIN

La liturgie est un modèle prescrit. Ce qui veut dire qu'elle n'appartient à personne ; personne n'en est le propriétaire, et donc personne n'a le pouvoir ni le droit de s'octroyer la possibilité de la changer. Et, paradoxalement au lieu de nous mettre dans un carcan, elle nous laisse des dizaines de moyens d'en faire quelque chose qui soit l'expression authentique et unique de la communauté célébrante. Le modèle dominant, c'est de vouloir plaquer quelque chose à tout prix qu'on a vu ailleurs pour l'imposer dans sa communauté.

Qui, ici, a déjà lu la Présentation Générale du Missel Romain (en abrégé : PGMR)?

Pourtant c'est là et dans la Constitution sur la liturgie² de Vatican II que se trouvent les modèles prescrits. Et il semble bien que leur lecture, ainsi que la réflexion sur la mise en œuvre de ces textes fondateurs, doivent être faites afin que l'on parle bien de la même chose. Et, il est intéressant de noter que la PGMR laisse d'innombrables possibilités aux initiatives. Il suffit de lire entre les lignes pour s'apercevoir que le modèle prescrit est plus libérateur que de suivre le modèle dominant qui, en fait, impose un carcan.

B - AJUSTER LA MUSIQUE AU RITE :

B1. EXEMPLE : AUX MARIAGES. A propos des mariages au cours desquels bien souvent, personne ne chante, il est un moment fort : lorsque le célébrant chante la bénédiction nuptiale les bras levés au-dessus des mariés. Les réserves de mouchoirs des belles mères sont vite épuisés, non pas à cause de la voix du célébrant mais à cause de la force qui se dégage à cet instant, le chant mettant en relief des paroles fortes dans un geste fort. Et bizarrement, j'ai beaucoup vu des célébrants chanter en solo le psaume ou l'alléluia, mais pas la bénédiction. Voilà peut-être un cas d'étude.

B2. LE SILENCE. Or aux mariages, on se rend vite compte de l'assemblée à qui nous avons à faire, et souvent la peur du silence, nous mènent à vouloir à tout prix rompre ce silence, et du coup on tombe dans la sur-agitation, le sur-commentaire, le ton « apéritif convivial », plus que le ton qui invite à la prière et au recueillement. Mais peut-être que ce silence de l'assemblée présente, est chargé de concentration, empreint de gravité et de solennité, voire de respect. Ceux qui ne mettent pas les pieds à l'église attendent malgré tout que ce jour-là l'Eglise soit l'Eglise et qu'elle remplisse sa mission. Et sa mission a un son qui en est le chant et la musique. C'est un peu notre vitrine.

B3. LES CHŒURS. A la messe, vous les chœurs, demandez qu'on vous laisse une juste place pour faire entendre vos voix aux moments les plus opportuns. Vos voix sont chargées de favoriser la prière, la méditation, la louange, l'élévation. Vous avez évidemment à colorer le chant d'assemblée en y apportant l'harmonie manquante. En cela, on met le beau à la portée de tous.

En deux mots, chères chorales, lorsque vous chantez un motet à la communion, ou une pièce du répertoire de musique sacrée à l'offertoire, votre chant permet une écoute active, et vous remplissez votre ministère.

(Car entre-nous il n'y a aucune différence pour un fidèle, entre l'écoute de la parole de Dieu, l'oraison du jour, et une pièce musicale adaptée : elle est cette écoute, la même prière.)

² **Constitution sur la liturgie**, ou : « *Sacrosanctum Concilium* » : les premiers mots du texte.

B4. FAUT-IL TOUT CHANTER DANS LA MESSE ?

Non !

Dans les cas de petites assemblées avec peu de moyens, restons simples et modestes.

Il est vrai qu'on peut garder l'*Alléluia* qui acclame le Christ Parole de Dieu.

Puis le *Sanctus* qui est partie intégrante de la prière eucharistique.

C'est peu, mais cela peut-être signifiant et suffisant, car à des moments clés de la messe qui sont la Parole de Dieu et l'eucharistie.

A propos du « *Sanctus* », il n'est pas n'est pas « vive Dieu », ou « qu'il est grand ton nom », mais, Isaïe 6 « *L'année de la mort du roi Ozias, je vis le Seigneur qui siégeait sur un trône très élevé ; les pans de son manteau remplissaient le Temple.*

Des séraphins se tenaient au-dessus de lui. Ils avaient chacun six ailes : deux pour se couvrir le visage, deux pour se couvrir les pieds, et deux pour voler.

Ils se criaient l'un à l'autre : « Saint ! Saint ! Saint, le Seigneur, Dieu de l'univers. Toute la terre est remplie de sa gloire. »

Les pivots des portes se mirent à trembler à la voix de celui qui criait, et le Temple se remplissait de fumée ». Repris et paraphrasé dans l'Apocalypse 4, 8.

Faute de moyens, faisons peu, mais faisons bien.

Et, dans ce cas, il vaut mieux prendre des choses anciennes et sues plutôt que de vouloir apporter sans cesse de la nouveauté, qui finalement nous rend consommateurs insatisfaits permanents.

B5. CHOIX DES CHANTS. Sans vouloir vexer personne on peut dire que bien souvent nous n'avons en paroisse que très peu de gens réellement qualifiés (*synonymes : compétents, expérimentés, confirmés, capables, diplômés et je rajouterai surtout : formés*) au plan musical, et qui sont capables de choisir un chant sur plusieurs critères qui sont :

- 1- la qualité du texte et sa pertinence avec le dimanche célébré, ou le temps liturgique. Le texte devant avoir une théologie « chimiquement pure » afin de ne pas égarer l'assemblée dans sa prière et dans sa foi. Sur ce point, les chants promus par les responsables du Service National de Pastorale Liturgique et Sacramentelle (SNPLS) sont irréprochables.
- 2- sa qualité réelle quant à la composition mélodique, harmonique, prosodique, sa difficulté rythmique et sa mise en œuvre dans la réalité paroissiale (orgue, orchestre, a capella, à plusieurs voix...), son tempo, son ambitus etc.

Voilà pourquoi, bien souvent on choisit les chants dans les revues « clés en mains », qui en fait n'ont pas d'autres buts que de vendre leur salade, alors qu'on suppose que ce travail-là a été fait.

Il existe ici un risque, qui n'est pas mince, qui est de conserver des habitudes idéologiques qui sont du fonds de commerce de telle ou telle revue, alimentées par les compositeurs fétiches desdites revues. Et, en ce domaine, qui n'avance pas recule !

B6. PARTICIPATION DE L'ASSEMBLEE. Au sujet de la participation de l'assemblée, vieux serpent de mer idéologique des années 70, il serait temps de passer à autre chose pour pouvoir s'ouvrir à d'autres problèmes. Il semble en effet, que ce sujet revienne sans cesse sur le tapis. Et, bien souvent, il a guidé toute la réflexion sur liturgie, faussant même ce qui doit véritablement revenir à chacun (célébrant, chantre, etc.) avec un décalage vers le spectacle (taper dans les mains, réagir à l'applaudimètre, ton faussement amical du gentil animateur qui parfois est le célébrant lui-même, etc.) Le chantre ou le célébrant ne sont ni des Guy Lux ni des Jacques Martin sacrés, car eux-mêmes, au service. Si depuis 40 ans le problème n'est pas réglé (et il l'est !), c'est qu'il est un problème insoluble. Il est vrai que c'est plus confortable de ronronner sur les mêmes sujets, ça évite de se poser trop de questions sur d'autres notamment sur la notion de « noble simplicité » qui est un équilibre à maintenir sans cesse!

La question est de définir vraiment ce qu'est réellement la participation active.

Voici, ci-dessous, quelques textes :

Sacrosanctum Concilium 28 et 30 :28 « *Dignité de la célébration : " Dans les célébrations liturgiques, chacun, ministre ou fidèle, en s'acquittant de sa fonction, fera seulement et totalement ce qui lui revient en vertu de la nature de la chose et des normes liturgiques. »*

Et aussi cette Directive Pastorale de 1965 :

« Il serait gravement dommageable que le renouveau du chant de l'assemblée détruise la diversité des acteurs (célébrant, diacre, lecteur, psalmiste, schola, assemblée, organiste) et le rôle propre de chacun. Il fut un temps où, parfois, l'assemblée ne faisait rien. Il ne faut pas que désormais elle fasse tout. »

B7. QUELQUES PISTES. Parmi les pistes pour ajuster au mieux le chant dans l'action liturgique,

B7.1. nous avons vu que **les paroles sont primordiales**. N'abusons pas des formes couplets-refrain toute la messe, d'autres formes existent.

B7.2. On peut ajouter que dans **certains temps privilégiés** Avent, Carême, (tout en tenant compte des spécificités différentes de ces deux temps), on réduira le chant en prenant des chants plus sobres, ou qui permettent une mise en œuvre différente afin que le ton vocal corresponde à la couleur liturgique, afin qu'on utilise l'espace sonore de manière différente. Si vous avez encore à l'Avent quelques personnes férues de grégorien, faites-leur chanter à l'offertoire, ou avant la procession d'entrée, quelques-unes des grandes antiennes « O » qui ne sont pas difficiles, et diront avec pertinence quelque chose du temps liturgique (on met simplement la traduction sur la feuille de chant) . Et faites-les chanter d'un autre endroit que l'habituel micro ; placez-les derrière l'autel, en tribune, à un endroit d'où l'on ne les voit pas, par exemple.

(En fait, il ne faut pas avoir peur de ces moments où la participation de l'assemblée est une écoute active de quelque chose.)

B7.3 Pour le rite pénitentiel, il peut être intéressant de proposer le rite de l'aspersion durant le temps pascal, qui change la couleur de l'habituel *Kyrie* ; au temps de pénitence, on peut dire le *Je confesse à Dieu*, puis en d'autres temps, prendre les autres formules : « Seigneur Jésus envoyé par le Père... » « Seigneur Jésus par ton mystère pascal tu nous as donné le salut... »

B7.4 Pour l'hymne Gloire à Dieu, qui doit être chantée dans sa version originale, non paraphrasée, et sans refrain, l'expérience vécue plusieurs fois a montré qu'il fallait le garder plusieurs semaines en revenant dessus plusieurs années de suite pour pouvoir le mémoriser³.

B7.5 Souvenons-nous que **l'assemblée pour apprendre un chant nouveau doit d'abord l'écouter**. Ne soyez donc pas désolés si celle-ci vous a écouté attentivement à sa première mise en œuvre. Ce qui implique que lorsqu'on veut mettre un chant nouveau dans le circuit, et s'il est long, il faut prévoir tant que faire ce peut, un temps liturgique qui permette de le reprendre plusieurs fois. On remet ça l'an prochain et vous verrez ça démarre comme un seul homme.

Car le risque est d'avoir une attitude « chant-kleenex » : on s'en sert, on le jette.

B7.6 : Or aujourd'hui, l'Eglise désire progressivement constituer **un fond de répertoire mémoriel**, c'est-à-dire un répertoire de chants qui permettent à chacun de recevoir totalement ce qui lui est dû au plan spirituel, et de pouvoir harmoniser au mieux les différentes communautés au niveau de la mémoire, permettant ainsi à plus long terme au grand père de chanter avec sa petite fille. Ce qui veut

³ Dans les réponses aux questions, il a été précisé que le chant : « *Gloire à Dieu, paix aux hommes, joie du ciel sur la terre* » est un chant de Noël. Et le chant « *Au plus haut du ciel, la gloire de Dieu* » a pour couplets les versets du psaume 8. Ils ne peuvent donc se substituer à l'hymne liturgique du « *Gloire à Dieu* ».

dire de permettre que l'Eglise lorsqu'elle chante forme effectivement un seul corps. Ce qui ne veut pas dire évidemment qu'on reprend le missel d'avant Vatican II où toute l'Eglise du monde chantait exactement la même chose au même moment.

B7.7. Dans l'année, on peut **garder un commun** (Kyrie Gloria Alléluia Sanctus Agnus) plusieurs dimanches de suite. Cela permet de n'avoir à chercher que le chant d'entrée, le psaume, et la communion pour chaque dimanche. Et encore on peut garder le chant de communion un ou deux dimanches de plus, s'il est assez ouvert sur ce rite. Il est aussi possible de ne chanter qu'un bref chant d'action de grâce après la communion : avez-vous essayé « *Nous chanterons pour toi Seigneur* » (juste le 1^{er} verset) ? Un psaume peut être aussi très efficace, (mais pas le même que pour la liturgie de la parole), qui peut servir à l'édification des fidèles.

B7.8. Remontons en amont. **A la prière universelle**, pourquoi toujours vouloir chanter ? Le silence peut-être particulièrement fort certains dimanches où l'on veut éclairer ce moment.

B7.9. A ce propos, notons que les **plages de silence** sont bien de l'initiative du célébrant : « *Prions le Seigneur* » ! et on le fait ! Ce qui comblera ceux qui veulent du silence pendant la messe (là-aussi, la célébration communautaire demande du discernement, pour qu'il n'y ait pas trop de silence.... !) et rappelons au passage, que la liturgie c'est faire ce que l'on dit... pas dire ce que l'on fait !

B7.10. Trop de chant tue le chant. Voici un exemple vécu dans l'Ouest de la France un dimanche ordinaire :

22 interventions musicales en 1heure 10... (ce qui fait une moyenne de musique qui commence toutes les 3 minutes 14 secondes)

La question est de se demander ce qui a été mis en valeur ce dimanche-là. Quelle corrélation et équilibre entre textes, gestes, message et musique. Donc en quelque sorte quelle célébration ?

De l'intérieur, c'est pour le musicien un véritable marathon, sans moment de reprise de souffle, et vers l'extérieur, c'est une occupation abusive de l'espace sonore, qui ne laisse aucun répit à l'auditoire, qui, ici, s'appelle peuple de Dieu. Que reste-t-il pour marquer la fête de Noël ou de Pâques ?

Et surtout, n'a-t-on pas détourné la célébration à un profit ou un plaisir immédiat, au détriment de Celui qui rassemble ?

B7.11. Pour ajuster les chants au plus « vrai », je crois qu'il faut à tout prix éviter ceux qui parlent de nos nombrils ! Et nos carnets de chants en sont pleins : ceux qui adorent « *Jésus-Jésus-Jésus* », ceux qui nous culpabilisent et nous moralisent car nous n'avons pas vu « *l'étranger qui frappe à notre porte* » ou « *qui marche sur la route* » et qui doit obligatoirement être Jésus ; ceux qui par excès de sentiments nous font tomber dans le « sentimental- gélatineux-mielleux » (!) , bref tous ceux qui ne disent pas ce pourquoi nous sommes réunis ensemble qui est « *pour la gloire de Dieu et le salut du monde* ».

B7.12. La messe a des parties claires :

Ouverture, liturgie de la Parole, liturgie eucharistique (la plus longue), rite de conclusion (très bref).

Dans chacune de ces parties, nous sommes libres de mettre le chant qui correspond le mieux au dimanche célébré. Faut-il systématiquement chanter le Notre Père, ou un chant au geste de paix qui est facultatif, et perd de son sens à être tout le temps répété ? A Chalais, les sœurs ont demandé que ce geste ne soit pas fait en semaine et réservé à certains dimanches seulement ; d'autre part la liturgie n'a pas prévu de chant à cet endroit. Ici nous sommes sous le modèle dominant, pas le modèle prescrit ce qui n'est pas un péché grave, mais, qui mérite qu'on réfléchisse à sa pertinence.

B7.13. Ajuster les chants signifie bien : rendre « juste » la relation avec l'action liturgique. Oui, je sais, on peut objecter : « on sait qu'il faut chanter le Kyrie au moment du rite pénitentiel, et qu'on ne chantera pas *il est né le divin enfant* à Pâques ». Là-dessus, pas de problème. Mais, peut-être qu'il y en a ailleurs. Prenons-en quelques-uns et posons-les sans donner les réponses :

B8 CONSTATS :

Abus de chants à refrain (monotonie dans la liturgie et uniformisation du chant des rites).

Oubli de formes plus anciennes ou de mises en œuvre diverses :

*hymnes,

*tropaires (*stance sorte de grande antienne, refrain, versets-refrain, et reprise de la stance qui peut mobiliser plusieurs acteurs du chant, refrain.*)

*formes litaniques (grandes ou petites - celles du rite pénitentiel - éternel est son amour... bénissez le Seigneur, Si le Père vous appelle, bienheureux...),

*acclamations (qui est un genre non une véritable forme) : alléluia, gloire à toi Seigneur etc.

*psaumes avec leurs diverses mises en œuvre.

Qui chante les couplets ? l'animateur ? l'assemblée ? le célébrant ?

à qui revient de chanter le refrain ? l'animateur ? l'assemblée ? le célébrant ?

qui possède un micro : l'animateur, l'assemblée ? Le célébrant ?

qui donc alors chante plus fort ? l'animateur, l'assemblée ? Le célébrant ?

à quoi sert le refrain ?

il sert à faire adhérer l'assemblée aux couplets qu'elle écoute, et non seulement : cette alternance permet de définir aussi des pôles sonores... que le micro abolit.

Il faut évidemment redire qui sont les acteurs du chant :

L'assemblée, le chantré ou l'animateur, au fait pourquoi toujours un seul animateur ? on pourrait par exemple réserver à la voix féminine telle ou telle partie, telle autre à la voix masculine avec un point culminant par exemple la psalmodie à 2 voix ou autre chose... (mais pas tout !⁴).

La chorale – Les instrumentistes

sans oublier le célébrant ! qui devrait être le premier chanteur, dans ce qui lui revient...

On voit bien ici se mettre en place l'espace sonore, ainsi que les différents pôles et rôles musicaux.

En voici la confirmation :

SC 30⁵ : « Participation active des fidèles » ‘ Pour promouvoir la participation active, on favorisera les acclamations du peuple, les réponses, le chant des psaumes, les antiennes, les cantiques et aussi les actions ou gestes et les attitudes corporelles. On observera aussi en son temps un silence sacré. » SC 30

Puis-je ajouter mon grain de sel ? A mon sens ce silence sacré peut-être intérieur, provoqué par un motet, une pièce d'orgue adaptée par exemple.

Ajuster c'est aussi dans l'interaction entre les divers acteurs chantants.

C. RESUMONS-NOUS MAINTENANT :

Ajuster le chant à l'action liturgique c'est :

⁴ Je veux dire : ne rien systématiser, dans la mise en œuvre.

⁵ *Sacrosanctum concilium* : (Concile Vatican II : constitution pour la liturgie, cf ci-dessus § A3)

C.1. Avoir le bon chant au bon moment de la liturgie : il accompagne exactement le moment célébré au bon moment, et durant exactement la durée du geste (on ne chante jamais plus de couplets que nécessaire pour se faire plaisir !)

C.2. Que les chants disent le temps liturgique.

C.3. Que l'on équilibre le nombre de chants en fonction de la période liturgique ou du dimanche particulier en gardant en réserve des outils pour les solennités.

C.4. Préparer suffisamment à l'avance les programmes, que tous les acteurs aient les partitions et qu'elles aient été répétées d'abord au plan vocal et stylistique, puis ensemble in situ.

C.5. Que les chants choisis aient un texte approuvé, ce qui exclut les chants de feu de camp, qui tout en ayant ailleurs des vertus pastorales n'ont aucune place au cours de l'eucharistie, l'enjeu ne se situant pas au même niveau.

C.6. Veiller à constituer un fond de mémoire et intergénérationnel, ce qui implique de veiller au style (et chasser cet autre serpent de mer qui est de croire que nos assemblées seraient plus vivantes – et d'ailleurs elles ne sont pas mortes- en chantant des gospels genre Sister Act ; imaginez-vous la boulangère de votre village chanter ce genre-là, ou votre voisin de palier, vous-même, ou ...votre curé ?). Et rappelé que le seul animateur de nos célébrations s'appelle le Christ et qui lui n'est pas un fantôme.

C.7. Que les chants choisis soient chantables tant dans l'ambitus⁶ que dans la mise en œuvre de votre assemblée habituelle. Donc qu'ils ne soient pas trop compliqués ou, si c'est le cas, qu'ils soient au contraire très élaborés si c'est possible (attention tout de même aux limites !).

C.8. Que la mise en œuvre puisse être jouable par un petit orchestre paroissial, qui ne jouera pas toute la messe avec tous les instruments ensemble tout le temps. Varier les orchestrations, et demandez conseil à ceux qui pourraient vous aider (même à ceux qui ne mettent pas les pieds à l'église).

Cela implique au préalable d'avoir réfléchi et soigneusement étudié les textes de la messe, les textes des chants choisis, et de les faire coïncider.

C.9. Abonnez-vous via la paroisse à plusieurs revues et tenez compte des conseils que toutes elles vous donnent, c'est-à-dire servez-vous en !

C.10. Variez les styles et les genres ne restez pas « tout Gouzes, tout Emmanuel, tout Berthier » etc.

C.11. Formez-vous et commencez tout de suite en lisant immédiatement les documents qui vous seront remis, et si possible allez travailler vos voix.

C. 12. Laissez l'assemblée chanter seule le plus souvent possible en ne dirigeant uniquement que lorsque c'est nécessaire surtout si vous n'êtes pas chef de chœur.

⁶ Dans le cas d'une pièce de musique, l'*ambitus* est l'étendue des notes qu'il faudra atteindre, de la plus basse à la plus haute, pour restituer un morceau. Exemple cité : le « psaume de la création », a un ambitus difficile à atteindre pour une assemblée, entre le début très grave, et le sommet du chant « mon Dieu, tu es grand... »

C.13. Le micro n'est pas le Seigneur, méfions-nous de la prise de pouvoir que le micro offre, et rappelons-nous qu'il amplifie aussi nos défauts (accents, zozotements, notes fausses etc.) tout en étant très peu enclin à amplifier nos qualités vocales !

C.14. Enfin n'oubliez jamais que le chant comme toute la musique en liturgie n'a pas à avoir la première place. Mais, que celle-ci, loin d'être secondaire, est bien seconde en liturgie. C'est dire l'importance de sa mission !

C.15. Chanteur ou animateur, mon ami, ne viens pas à la célébration avec tes réflexes de la scène ! N'oublie pas que tu es au service du mystère qui se révèle sous nos yeux. Quand tu chantes le Kyrie, tourne-toi aussi vers la croix, et évite la place frontale qui fait de toi un point de mire incessant ! Mets-toi en retrait, tu n'as pas à séduire ou à convaincre. Ta prestation pardon ! ton service n'a pas à être évalué à l'applaudimètre, ni au fait que tu aies proposé un florilège de tes chansons. Ainsi, l'assemblée se trouvera confortée dans le fait qu'elle n'est pas à TF1 ou aux Folies Bergères, mais à son rendez-vous avec son Seigneur, pas avec toi !
La messe n'est pas un spectacle : n'en fais pas un !

(Ceci est aussi valable pour le visuel : ne pas transformer le chœur de l'église en décor de théâtre, avec des abus de panneaux et éléments de carton, mais ce n'est pas notre sujet.)

D - CONCLURE

Intervention de Joseph Samson au Congrès de Musique Sacrée de 1957 (*Samson était Maître de Chapelle de la cathédrale de Dijon, il mourut dans les jours qui suivirent*) :

« On lit, dans la vie du Père Lebbe, la petite histoire que voici : sœur Gamay, assistant aux cérémonies religieuses de son couvent, ne chantait jamais. Mais entre les offices, elle entraînait à la chapelle, et on l'entendait chanter. Et si on lui demandait pourquoi elle chantait quand le monastère n'était pas là, elle répondait : "C'est pour faire rire le Bon Dieu".

"Faire rire le Bon Dieu" : sommes-nous sûrs, chers Messieurs, d'avoir toujours poursuivi un idéal aussi relevé ? Pas besoin de se poser la question ni de s'inquiéter : Dieu est sourd ! Si Dieu n'était pas sourd, comment s'expliquerait-on que Lui, Dieu, puisse assister à une grand-messe chez nous chaque dimanche ?...

*Si le chœur, quel qu'il soit, n'introduit pas à l'office plus de vie spirituelle, que le chœur se taise.
Si le chant du chœur n'est pas pour les fidèles une nourriture, du pain... que le chœur sorte.
Si le chant des fidèles n'apporte pas à l'office plus de vie spirituelle, que les fidèles se taisent.*

Tout chant dont la valeur expressive n'égale pas celle du silence est à proscrire.

L'Art, dans la célébration cultuelle, n'est jamais nécessaire. Une messe dite dans une cabane en planches a autant d'efficacité rédemptrice que célébrée dans la cathédrale de Chartres. Mais si l'art intervient, ce ne peut être que pour introduire dans la cérémonie un principe de qualité par où s'exprime l'Amour. Point essentiel qu'on ne soulignera jamais assez :

La qualité dans l'œuvre d'art est l'expression de la Caritas⁷.* »

D. Joubert,

⁷ Caritas = charité.

*organiste titulaire de la cathédrale de Valence
et membre de L'ANFOL
Diacre permanent*

Cette intervention a été suivie de 2h de questions-réponses.

Documents complémentaires, distribués lors de la journée du chant liturgique :

- Les textes officiels : *Charte des chanteurs liturgiques*
Charte des organistes
Texte sur les concerts dans les églises...
sont disponibles sur le site : www.liturgiecatholique.fr
ou auprès du Service-musique diocésain.

On trouve aussi le texte du Concile : « *Sacrosanctum concilium* » sur le site www.liturgiecatholique.fr

- Le *Vade mecum pour la composition de chants liturgiques* est disponible auprès du service-musique diocésain. (Texte ayant l'accord du SNPLS et de l'ACREL)